

PARIS
EUROPLACE

FIER 2012

**Premier Forum International de Paris
sur la Gestion de l'Épargne Retraite**

Paris, le 10 avril 2012

www.paris-europlace.net

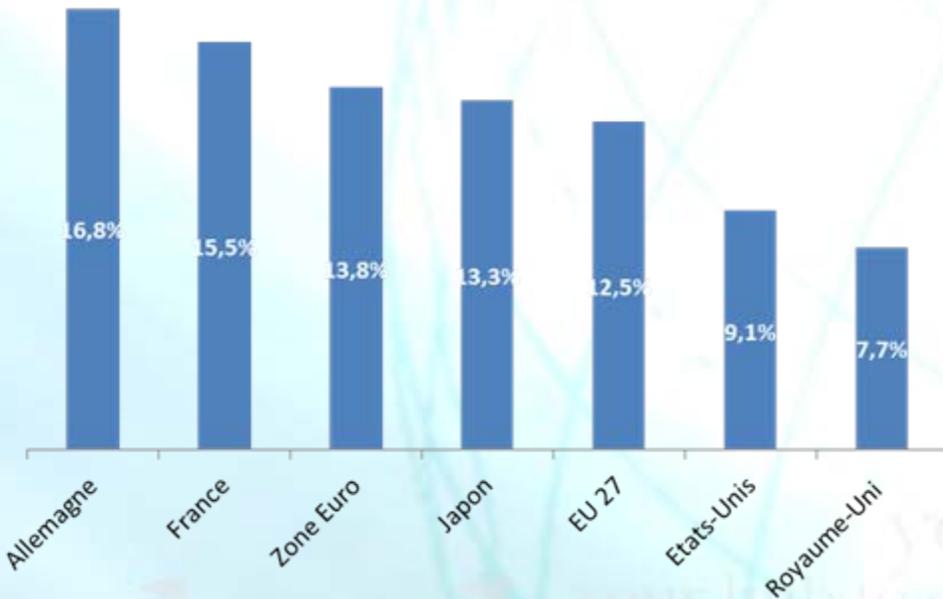
La gestion de l'épargne de Long terme

Livre Blanc 2012-2015

- 1. Enjeux**
- 2. Défis à relever**
- 3. Axes d'actions prioritaires**

1.1 Développer et mobiliser l'épargne des ménages

Une épargne des ménages abondante en France



Source : Eurostat, 2011, estimations

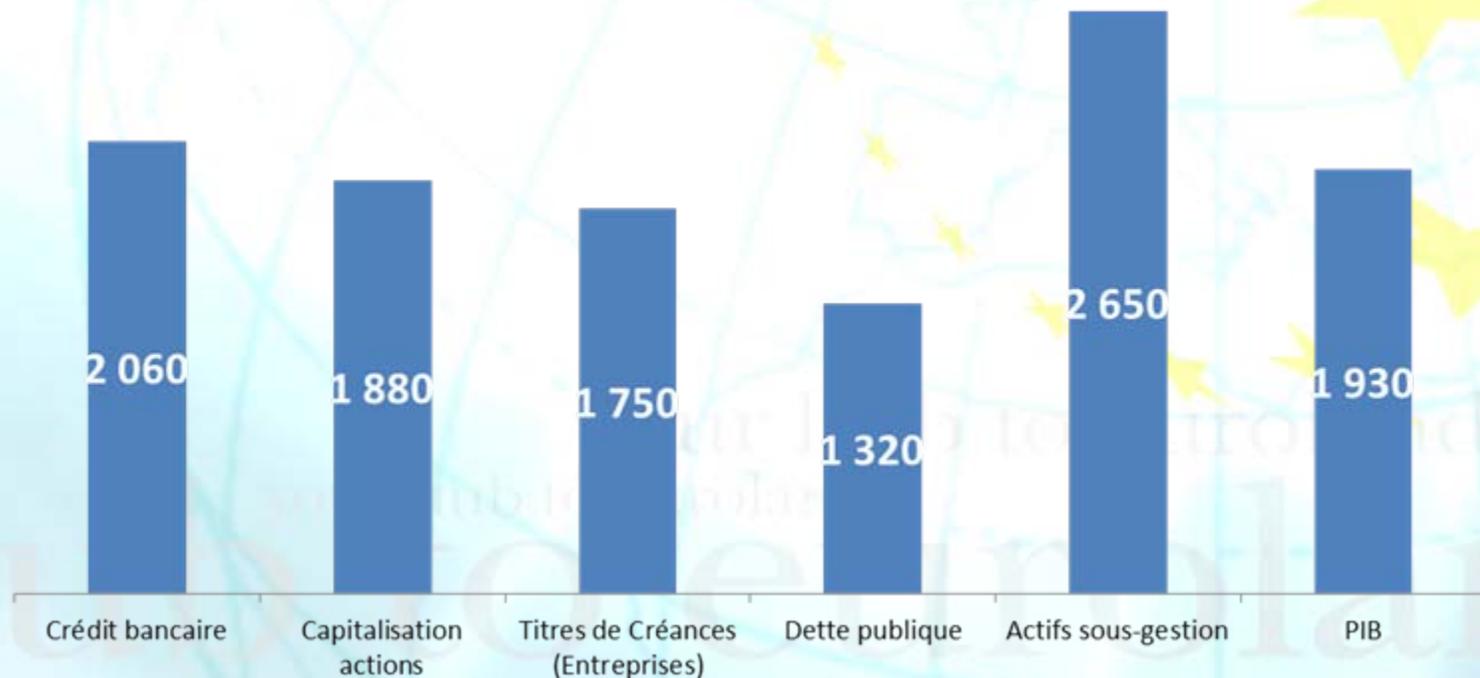
Insuffisance de l'épargne orientée vers le financement des entreprises et de l'économie (en %)

	Taux d'épargne	Taux d'épargne financière	Taux d'épargne immobilière
1999	14,6	5,8	8,7
2000	14,4	6,1	8,4
2001	15,0	6,3	8,3
2002	16,3	7,6	8,3
2003	15,3	6,2	8,5
2004	15,7	6,1	8,8
2005	14,7	4,9	9,3
2006	14,9	4,9	9,9
2007	15,4	5,0	10,3
2008	15,5	5,0	10,2
2009	16,5	7,3	9,1
2010	16,0	6,9	9,0

Source : Insee, comptes nationaux -, 2011, base 2005.

1.2 Financer les entreprises et l'économie

Sources de financement de l'économie française 2011 (encours, en Md€)

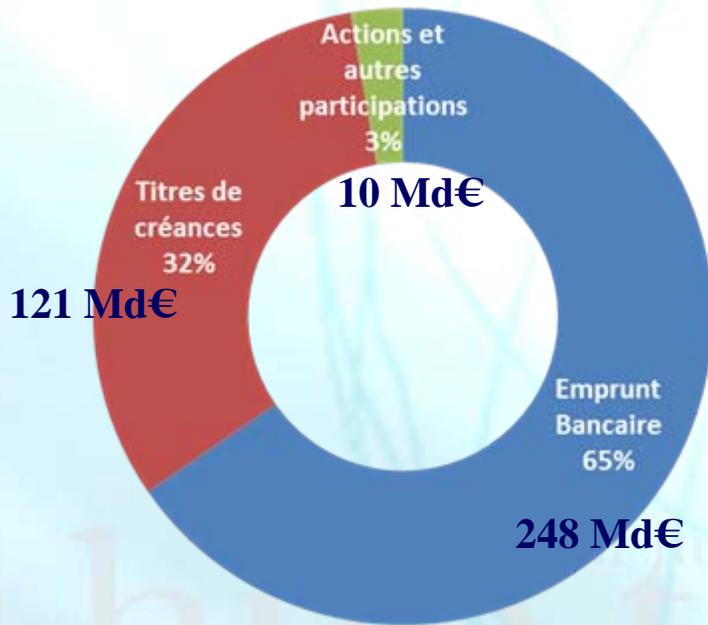


Source : Banque de France, NYSE Euronext, INSEE, Eurostat, AFG, FFSA, AFT, 2011

www.paris-europlace.net

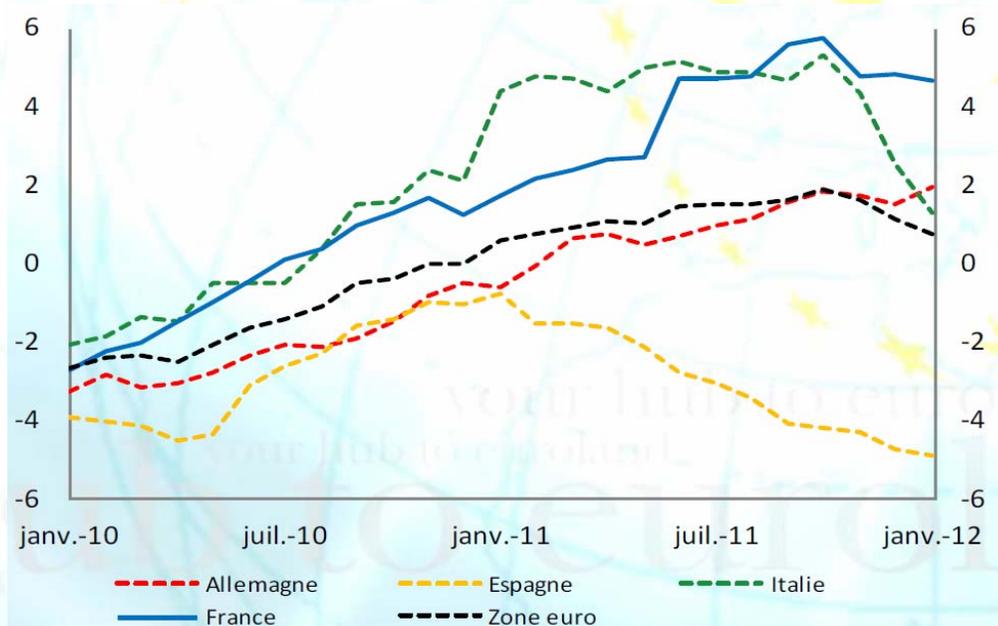
Financer les Entreprises et l'Economie

Flux nets de financement des entreprises françaises (2011, en Md€)



Source : Banque de France, 2012

Taux de croissance annuel des crédits aux entreprises en France et dans la zone euro (en%)



Source : Banque de France, 2012

1.3 Le secteur financier contribue à l'emploi et à la croissance

1 million d'emplois, 6% de la population active

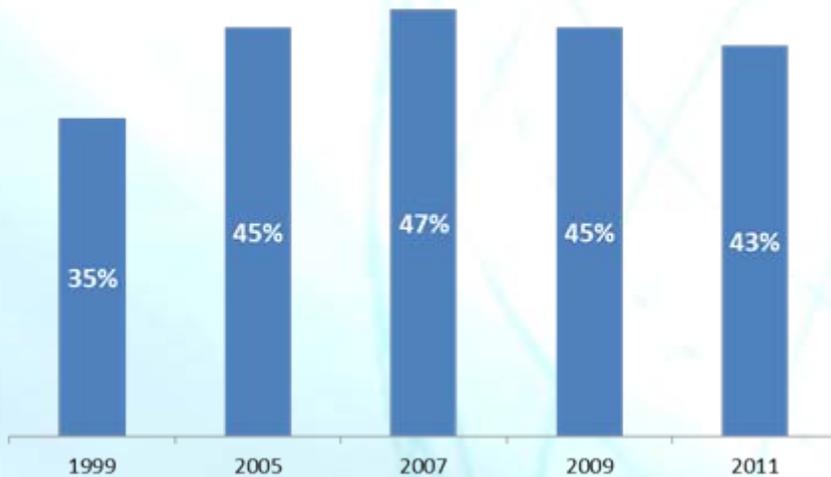
<i>Métiers finance</i>	
Banques (dont BFI)	483680 (48 250)
Assurance	160 000
Auxiliaires financiers (courtiers, établissements publics, etc.) dont : - gestion; - Capital-investissement	176 000 13 000 2 600
Total (emplois financiers en France)	819 680
<i>Métiers support (emplois induits)</i>	
Avocats et juridiques	22 000
SSII et autres informatiques	120 000
Professions comptables	25 000
Professions de conseil	36 000
Total (emplois financiers en France)	1 022 680

Source : Etude Paris EUROPLACE, 2010

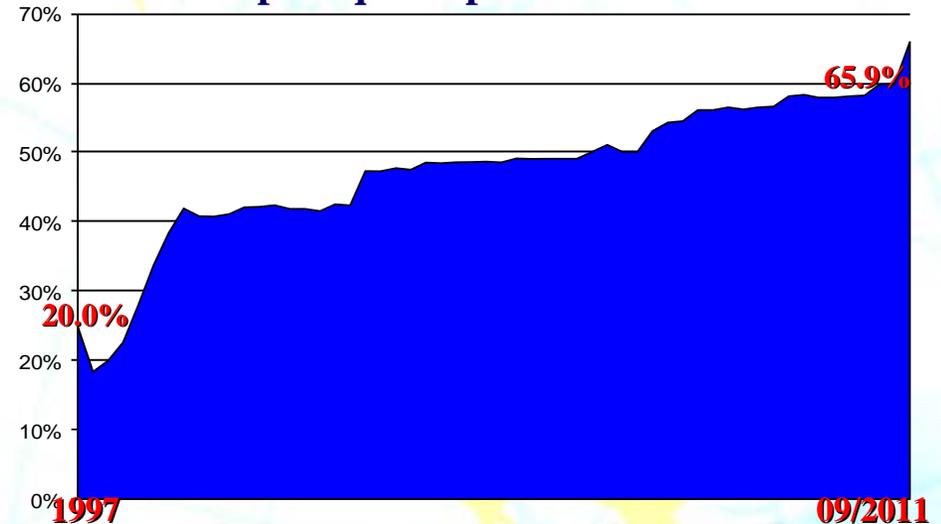
- 
- La finance, l'un des premiers secteurs d'emploi en France (30 000 embauches en moyenne par an).
 - La crise financière actuelle a ralenti cette tendance, mais ne l'a pas stoppé.
 - La poursuite de la création d'emplois sera conditionnée par les politiques de soutien qui seront mises en œuvre.

1.4 Le contrôle de nos centres de décision

Les investisseurs étrangers détiennent plus de 40% du capital des entreprises du CAC 40



Les investisseurs étrangers détiennent près de 70% de la dette publique française. La proportion a plus que triplé en 15 ans



Source : Banque de France, Agence France Trésor, 2011

- La part importante prise par les investisseurs non-résidents, sur la dette publique française, comme dans le capital des entreprises, est un signe d'attractivité de la Place financière de Paris. Mais elle est aussi une source de fragilité.
- Il est essentiel que la part des investisseurs domestiques progresse à l'heure où la France, comme l'Europe, souhaite revitaliser son tissu industriel.



2.1 La question de la gouvernance européenne conditionne la capacité des pays membres de l'union européennes à financer leurs économies

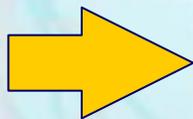
❖ Insuffisances de la gouvernance européenne

❖ Persistance d'un endettement trop important:

ratio dette publique/PIB : plus de 80% pour la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, 120% pour l'Italie

déficit de la balance primaire/PIB : 5% pour la France, 7% pour la Grande-Bretagne, 8% pour l'Espagne...

❖ Objectifs



- Renforcer la gouvernance de l'Europe. Les avancées européennes récentes vont dans le sens souhaité.
- Accélérer la convergence européenne et renforcer les disciplines budgétaires.

www.paris-europlace.net

2.2 Impact des nouvelles régulations sur le financement de l'économie

Réglementation Prudentielle internationale

- * Bâle 3
- * SIFIS

Réglementation prudentielle européenne

- * Solvency II
- * CRD 4

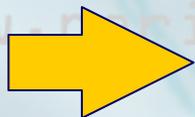
❖ **Changements importants dans le rôle de soutien des banques à l'économie, notamment via :**

Moins d'intermédiation et plus d'« origination-distribution »
(auj. 80% financement bancaire vs 20% financement de marchés).

Moins de pourvoyeurs de financements longs
(évolution dans le rôle de transformation des banques, crucial dans le modèle bancaire français).

Plus d'émissions d'obligations
(pour les banques européennes 320 Md€ par an supplémentaires à l'horizon de 2015, soit 62% de plus que leurs émissions annuelles nettes entre 1999 et 2010)

❖ **Objectifs**



- **Veiller au calibrage de CRD4 et Solvency II afin de ne pas désavantager les acteurs européens.**
- **Résister à la tentation européenne d'accélérer le calendrier G20 en matière de réglementation prudentielle.**

2.3 Insuffisance des investissements de long-terme

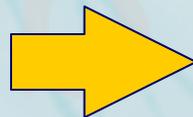
❖ **Patrimoine des Français : seulement 1/3 en placements financiers**

- ✓ fin 2010 : 10.500 Md€
- ✓ plus de 2/3 est illiquide (immobilier);
- ✓ part faible des actifs financiers longs;
- ✓ près de 2/3 des actifs financiers sont garantis en capital et offrent des rendements peu élevés;
- ✓ faible impact des réformes fiscales des 15 dernières années sur l'allocation des actifs.

❖ **Epargne financière des Français : peu d'investissements de long terme**

- ✓ les supports d'épargne court terme, flexibles, sont utilisés comme véhicules long terme, sans avoir le bénéfice d'un rendement supérieur;
- ✓ seulement près d'1/4 (23%) des ménages en France détiennent des actions.

❖ **Objectifs**



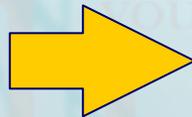
- **Accompagner les besoins de protection des ménages, notamment leurs besoins de protection contre les risques sociaux: retraite/dépendance.**
- **Relancer le financement de l'économie, le financement des entreprises et des projets d'avenir.**

2.4 Renforcer la contribution de la finance à la croissance durable

11

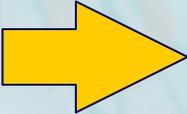
- ❖ La crise financière rend plus que jamais nécessaire une meilleure prise en compte du long-terme par les marchés financiers.
- ❖ l'ISR en France, augmente, aujourd'hui, plus rapidement que la masse globale des capitaux épargnés.
- ❖ Pour accompagner cette tendance, les acteurs de la Place de Paris se sont engagés, en 2008, avec la signature d'une Charte de l'Investissement Responsable.

❖ Objectifs



- **Prendre en compte le long-terme par les marchés financiers.**
- **Accélérer la contribution de la financement à l'économie durable.**
- **Accélérer les actions des acteurs de la place financière de Paris en matière de finance durable.**
- **Procéder aux aménagements réglementaires et fiscaux nécessaires pour développer la microfinance en France.**
- **Contribuer à accélérer les développements de la finance durable au plan européen et international.**

2.5 Les défis des banques et des marchés financiers européens

- ❖ Le nouveau contexte réglementaire modifie en profondeur le positionnement du système bancaire dans la chaîne de financement de l'économie.
- ❖ Accélération en Europe de la mise en place de Bâle 3, avec pour conséquence une augmentation considérable des besoins de fonds propres pour les banques européennes dans un laps de temps extrêmement court.
- ❖ La surcharge de 2,5% pour les banques systémiques, qui concerne toutes les grandes banques françaises, va aggraver encore la situation.
- ❖ **Objectifs** 
 - **Veiller à un bon équilibre des bilans des banques françaises, pour préserver les produits et services utiles à l'économie française.**
 - **Préserver le modèle français de « banque universelle », qui a démontré sa résilience dans la crise financière.**

www.paris-europlace.net

3 - Axes d'actions prioritaires

Objectif : Mobiliser les acteurs et les Pouvoirs Publics

❖ AXE 1

Tirer les leçons de la crise financière et orienter l'épargne française vers l'investissement de long terme :

- ✓ permettre aux particuliers d'épargner en vue de leur retraite et de la dépendance,
- ✓ encourager l'orientation de l'épargne vers les produits de long terme, et notamment l'investissement en actions, indispensable au financement des entreprises et de la croissance.

❖ AXE 2

Relancer le financement des entreprises et notamment des PME :

- ✓ fluidifier tous les points d'accès aux différentes sources de financement des entreprises : bancaires, capital investissement, cotations en bourse des PME, marché obligataire.

❖ AXE 3

Conforter, en l'adaptant, le rôle des banques dans le financement de l'économie :

- ✓ permettre au système bancaire de continuer à financer dans les meilleures conditions les entreprises et l'économie.

Axes d'actions prioritaires

❖ AXE 4

Accélérer les développements de la Finance Durable sur la place de Paris et au plan européen :

- ✓ accélérer l'engagement collectif pris par la place de Paris dans le cadre de la Charte de l'Investissement Responsable
- ✓ promouvoir de nouvelles initiatives concrètes, avec les évolutions réglementaires et fiscales nécessaires.

❖ AXE 5

Contribuer à accélérer l'action européenne et internationale:

- ✓ mettre en place une régulation financière internationale adaptée et homogène,
- ✓ développer de nouvelles initiatives en matière de recherche et de mise en place de nouveaux instruments financiers pour développer la croissance.

www.paris-europlace.net

Les Propositions de la place financière de Paris pour Développer l'Épargne de Long terme

-
- **Proposition 1 :** *Faire bénéficier l'épargne à risque, et notamment l'épargne investie en actions, de la « clause de l'épargne la plus favorisée fiscalement », en calibrant la fiscalité en fonction du couple « Durée / Risque ». Les choix qui seront faits dans les mois à venir en matière de fiscalité de l'épargne seront déterminants pour la capacité française à dégager l'épargne utile au financement de la croissance des entreprises.*
-
- **Proposition 2 :** *Elargir la pratique des contrats de retraite collectifs, notamment le PERCO, dans les entreprises au-dessus d'une certaine taille. Mieux répondre aux besoins de protection contre les risques : renforcer et simplifier l'offre de produits souples (assurance vie, épargne salariale), comme les produits dédiés à la vieillesse et à la perte d'autonomie.*
-
- **Proposition 3 :** *Consolider, notamment en phase de difficultés économiques les encours existants de l'épargne longue, en particulier ceux de l'assurance-vie, qui est en France le principal pilier de l'épargne longue, comme de l'épargne salariale et du PEA.*
-
- **Proposition 4 :** *Faire bénéficier d'une garantie de stabilité fiscale et sociale un certain volume d'épargne de long terme ; encourager les particuliers à conforter leur épargne moyenne ou longue.*
-
- **Proposition 5 :** *Favoriser la transformation de l'épargne en investissement de long terme en optimisant son traitement prudentiel : mettre en place une prime contra-cyclique, prendre en compte la nature et la duration des passifs dans l'évaluation des risques.*